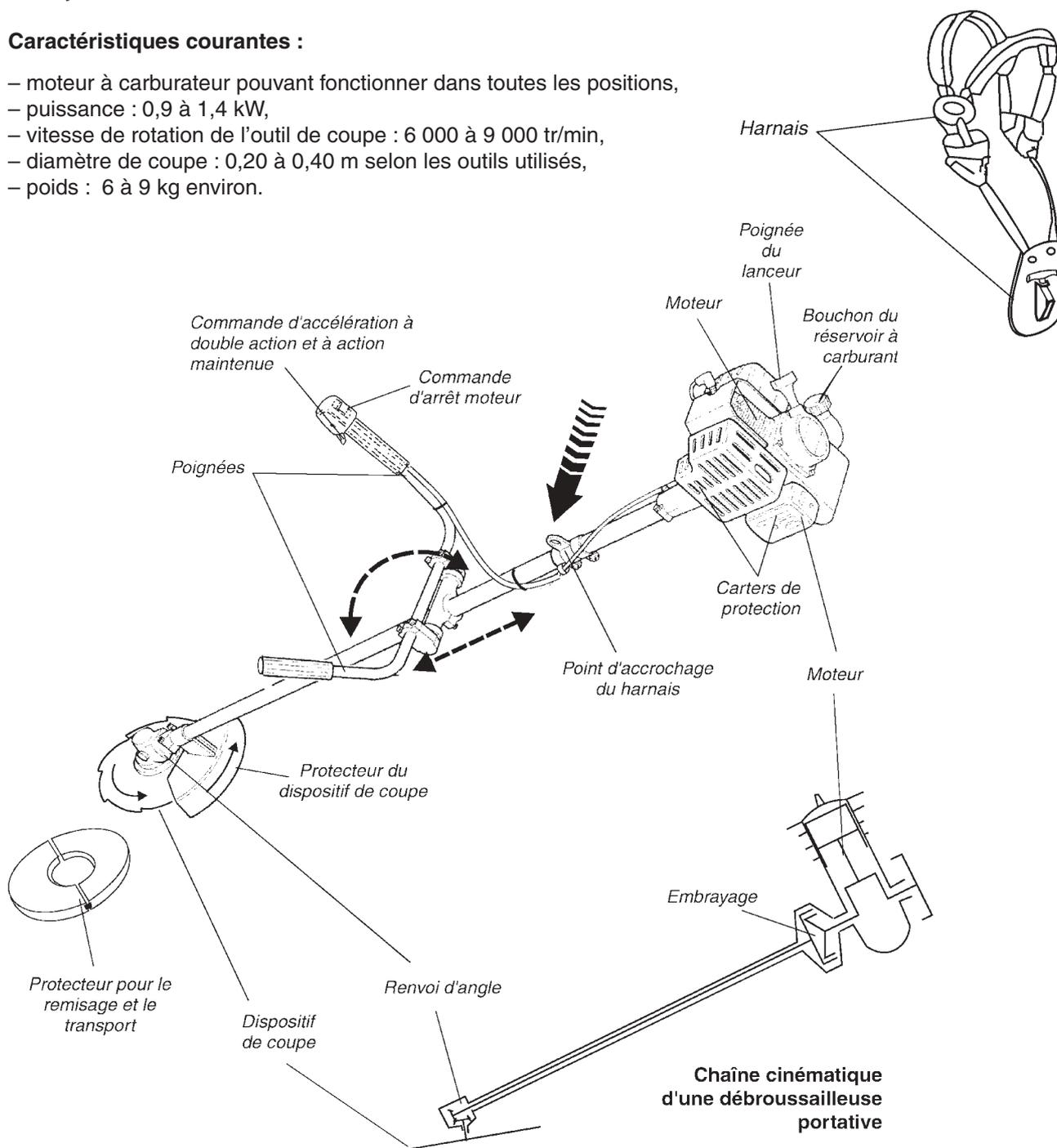


A3 - Débroussailleuse portable

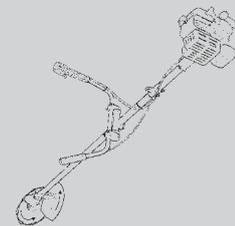
Les débroussailleuses à moteur thermique sont des machines portatives destinées à l'entretien des espaces verts, des sous-bois, des clôtures, des talus, prairies... Ce type de machine comprend le bloc-moteur, un tube-support contenant l'arbre de transmission et le renvoi d'angle. Le tube support porte les poignées réglables et le point d'accrochage du harnais de l'opérateur. Différents outils interchangeables peuvent être utilisés selon les objectifs de travail.

Caractéristiques courantes :

- moteur à carburateur pouvant fonctionner dans toutes les positions,
- puissance : 0,9 à 1,4 kW,
- vitesse de rotation de l'outil de coupe : 6 000 à 9 000 tr/min,
- diamètre de coupe : 0,20 à 0,40 m selon les outils utilisés,
- poids : 6 à 9 kg environ.



Organes et fonctions



Harnais

Ensemble de sangles réglables conçu pour être placé sur l'opérateur à la manière d'un gilet et servant de support à la débroussailleuse. Le harnais permet à l'opérateur de travailler dans une posture stable, sans avoir à supporter le poids de la machine avec ses mains et bras. Les mains sont utilisées pour commander et guider la machine à partir des poignées prévues. Le dispositif de liaison du harnais avec la machine est conçu de manière à permettre un accrochage et un décrochage facile et rapide.

Point d'accrochage du harnais

Il s'agit du point d'ancrage du harnais, côté machine. Constitué par exemple d'un anneau, ce point est réglable longitudinalement pour permettre la recherche du meilleur équilibre possible du poids de la machine au travail suivant l'outil de coupe utilisé et la hauteur de travail.

Lanceur

Le lanceur est constitué d'une poignée, d'un cordon et d'un enrouleur ; il permet la mise en marche du moteur de la machine en tirant brièvement sur la poignée.

Carters de protection

Ces carters de formes variées selon les machines sont destinés à la protection contre les brûlures (moteur et échappement) et contre les risques dus aux organes mobiles du moteur et de la transmission.

Commande d'accélérateur à double action, à action maintenue

Cette commande est réalisée de telle façon que l'accélération du moteur ne puisse être obtenue sans une action volontaire sur les deux parties de la commande (gâchette et verrou), évitant ainsi toute mise en mouvement accidentelle du dispositif de coupe. Cette commande est par ailleurs conçue pour permettre automatiquement le retour au repos (ralenti) lorsque l'action cesse. Au ralenti, le mécanisme de coupe est automatiquement débrayé.

Poignées réglables

Leur conception et leur fixation doivent limiter la propagation des vibrations au corps de l'opérateur. Elles permettent également de maintenir fermement la machine pour travailler dans différentes positions. Selon la stature de l'opérateur et le travail à réaliser, les poignées sont réglables en variant leur position longitudinale et leur inclinaison.

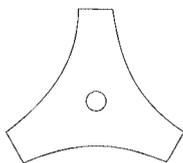
Tube

Ce tube est l'élément de liaison entre le moteur et le dispositif de coupe. Constitué généralement d'un tube en alliage d'aluminium, il sert de point d'ancrage aux poignées, il contient l'arbre de transmission et il porte à son extrémité inférieure le boîtier de la transmission à renvoi d'angle qui entraîne le dispositif de coupe.

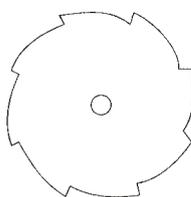
Dispositifs de coupe

L'outil de coupe est fixé sur l'arbre de sortie du boîtier de la transmission finale, à l'aide d'un système vis-écrou. Pour chaque machine le constructeur propose différents outils de coupe interchangeables selon le travail à réaliser : lame à 3 ou 4 arêtes, lame à 8 ou 10 dents, lame de scie circulaire, boîtier à fils souples...

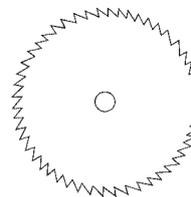
Lame à 3 arêtes



Lame à 8 dents



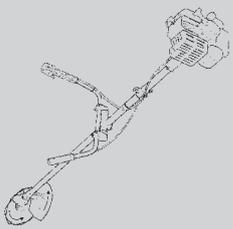
Lame de scie circulaire



Protecteur du dispositif de coupe

Le rôle de ce protecteur est de protéger l'opérateur contre les risques de projections dangereuses au travail (cailloux, débris végétaux,...). Une même machine doit disposer du protecteur adapté à l'outil de coupe utilisé.

Protecteur pour le remisage et le transport



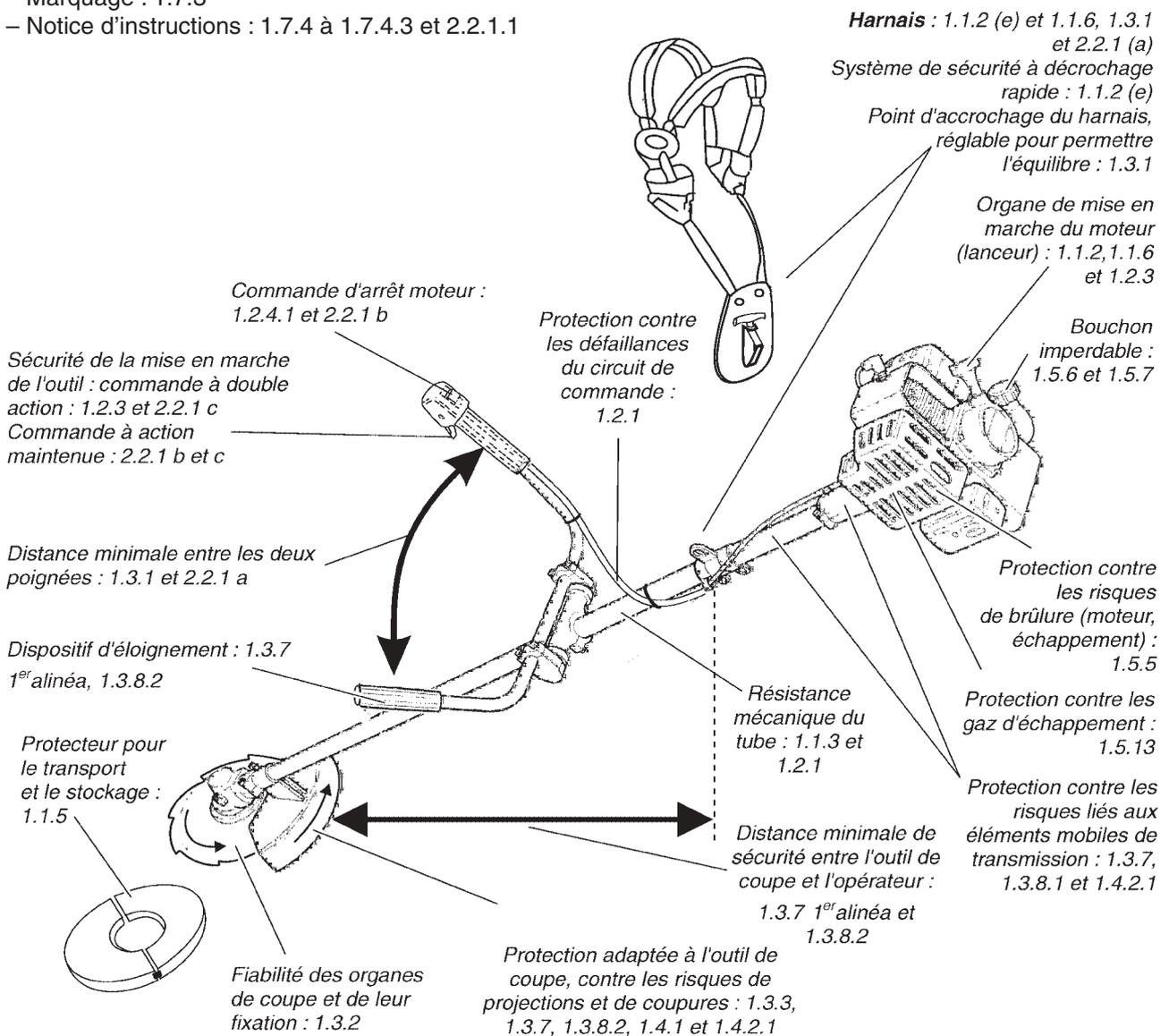
A3 - Débroussailleuse portative

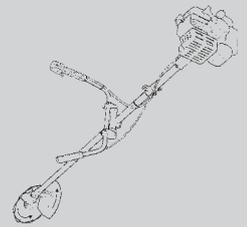
Conception

Machine soumise à autocertification CE : code du travail, articles R 4313-20 à R 4313-22 et R 4313-75

Règles techniques : code du travail, article R 4312-1, annexe 1

- Règles générales : 1.1.2 à 1.1.7
- Commandes et organes de service : 1.2.1, 1.2.2
- Indications : 1.7.1 à 1.7.2
- Vibrations : 1.5.9
- Bruit : 1.5.8 et 1.7.4.2
- Surfaces, arêtes et angles : 1.3.4
- Marquage : 1.7.3
- Notice d'instructions : 1.7.4 à 1.7.4.3 et 2.2.1.1





Textes de référence : code du travail, articles R 4321-1 à R 4323-17 et R 4323-91 à R 4323-94 et R 4445-3

- Choisir une machine appropriée au travail à réaliser ou convenablement adaptée à cet effet R 4321-1 et R 4321-2,
- S'assurer de la conformité et du maintien en conformité de la machine R 4322-1 et R 4322-2,
- Lire la notice d'instructions, bien comprendre le fonctionnement de la machine et assurer son entretien R 4323-1,
- Informer l'opérateur, le former et mettre à sa disposition des équipements de protection individuelle appropriés : R 4321-4 à R 4323-1, R 4323-91 à R 4323-106,
- Afin de prévenir les risques de blessures par projection, faire respecter par l'opérateur une distance de sécurité suffisante autour de la zone de travail : R 4321-3.

Travaux en pente : respecter les indications de la notice d'instructions : R 4323-1 et R 4323-2

Couper le contact pour arrêter le moteur dès que la machine n'est plus utilisée ou si l'on doit la poser sans la tenir :
R 4323-1, R 4323-2 et R 4323-7

En cas de dysfonctionnement, faire remplacer le verrouillage de la commande d'accélération ; ne jamais condamner le verrou : R 4322-1, R 4322-2 et R 4323-1

Lors du changement d'organe de coupe (disque à couteaux, scie, porte-fil,...), veiller à respecter le mode opératoire de la notice d'instructions et utiliser des pièces de rechange répondant aux mêmes exigences que les pièces d'origine : R 4322-1 et R 4322-2
Adapter le protecteur à l'outil utilisé selon les recommandations de la notice d'instructions : R 4322-1 et R 4322-2

Au ralenti, s'assurer du débrayage total des lames (réglage du ralenti) : R 4322-1, R 4322-2 et R 4323-7

Remettre le fourreau protecteur après chaque utilisation : R 4323-1, R 4323-2

Régler la position des poignées en fonction de l'opérateur :
R 4321-1 à R 4322-2,
R 4445-3

Informez l'opérateur sur le type de carburant à utiliser (mélange 2 temps) selon la notice d'instructions pour éviter les difficultés de démarrage et de carburation : R 4323-1, R 4323-2

Régler correctement la position du point d'accrochage du harnais, régler ce dernier en fonction de l'opérateur et s'assurer du bon fonctionnement du dispositif d'accrochage :
R 4321-1 à R 4322-2, et R 4323-1

Effectuer la mise en marche en posture stable.
Toujours utiliser la machine à deux mains par les poignées anti-vibrations : R 4323-1, R 4323-2
Vérifier les fixations et l'état de ces poignées : R 4323-1, R 4323-2
Porter des gants appropriés : R 4321-4

Avant l'utilisation, vérifier l'état des outils de coupe et les remplacer si nécessaire : R 4322-1 et R 4322-2
Maintenir en place le protecteur et le remplacer en cas de détérioration : R 4322-1, R 4322-2 et R 4323-14